
**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2015**

Distr. générale
2 avril 2013
Français
Original : anglais

Deuxième session

Genève, 22 avril-3 mai 2013

**Prévisions de dépenses relatives à la Conférence
des Parties chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015**

Note du Secrétariat

1. À la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, tenue à Vienne du 30 avril au 11 mai 2012, le Comité a prié le Secrétariat de lui soumettre, à sa deuxième session, un montant estimatif des dépenses relatives à la Conférence d'examen de 2015, y compris les travaux de son Comité préparatoire (voir NPT/CONF.2015/PC.I/14). Conformément à cette demande, le Secrétariat présente ci-après un récapitulatif des dépenses à prévoir pour la Conférence d'examen de 2015, y compris les trois sessions de son comité préparatoire.

**I. Montant estimatif des dépenses relatives
au programme**

2. Le montant estimatif des dépenses relatives au programme donné en annexe porte sur les deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire et la Conférence d'examen de 2015 elle-même, et a été établi sur la base de coûts indicatifs. On notera que le coût de la documentation constitue une part importante de ces estimations.

3. Dans les notes verbales qu'il a adressées aux missions permanentes des États parties pour leur demander de régler les sommes dont ils étaient redevables au titre de la première session et de verser des acomptes pour la deuxième, le Secrétaire général a tenu compte de la tendance à l'augmentation constante du nombre de documents soumis par les États parties, de la charge de travail que cela représente pour le Secrétariat et du renchérissement du coût des sessions du Comité préparatoire et de la Conférence d'examen.



4. Dans la mesure où aucune des dépenses relatives aux réunions susmentionnées n'a d'incidence sur le budget ordinaire de l'ONU, le Secrétaire général sera dans l'obligation de demander des acomptes tant pour la troisième session du Comité préparatoire que pour la Conférence d'examen de 2015, calculés notamment sur la base des statistiques relatives à la charge de travail résultant de la fourniture de services de conférence aux première et deuxième sessions du Comité préparatoire pour la Conférence de 2015.

5. Les estimations tiennent compte de la décision prise par le Comité préparatoire, à sa première session, d'utiliser l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe comme langues de travail de la Conférence et des travaux préparatoires (voir NPT/CONF.2015/PC.I/14). Le Comité a également décidé que des comptes rendus analytiques seraient établis, à chacune de ses sessions, pour la séance d'ouverture, le débat général et la séance de clôture, soit cinq séances au total, et que les décisions prises lors d'autres séances seraient également consignées. Sous réserve d'une décision ultérieure du Comité préparatoire, les estimations prennent aussi en compte l'établissement des comptes rendus analytiques de la Conférence d'examen de 2015.

6. Par ailleurs, comme il est probable que le Comité préparatoire demandera au Secrétaire général de l'ONU de prier l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et d'autres organisations intergouvernementales de préparer un certain nombre de notes d'information se rapportant à divers aspects de l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, les estimations tiennent compte des coûts afférents à l'établissement et au traitement de ces notes, étant entendu que les montants effectifs dépendront du nombre total de pages produites.

7. Sont également inclus dans les prévisions les coûts afférents aux services d'édition, de contrôle et de distribution des documents; aux services des techniciens du son et des plantons; et aux services des agents de sécurité et aux cartes d'accès spéciales.

8. Compte tenu de l'importance de la Conférence d'examen de 2015 et de sa préparation, il faudra mettre à contribution un nombre suffisant de fonctionnaires du Secrétariat. Le montant des dépenses de personnel, estimé à 494 398 dollars au moins, se répartirait comme suit : a) 36 mois de travail temporaire d'agents des services généraux (Autres classes) pour aider à prendre les mesures administratives et assurer les services de secrétariat requis pour les sessions du Comité préparatoire et de la Conférence, auxquels il faut ajouter un mois de travail pour le chargement des documents sur le site Web du Traité; b) frais de voyage et indemnités de subsistance pour quatre fonctionnaires du Bureau des affaires de désarmement à New York, dont le Secrétaire du Comité préparatoire, pour assurer le service des première et deuxième sessions du Comité préparatoire; un fonctionnaire du Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement pour le service des première et troisième sessions du Comité préparatoire et de la Conférence; deux fonctionnaires de l'AIEA pour le service des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire et de la Conférence; frais de voyage et de subsistance pour le Secrétaire du Comité préparatoire afin qu'il fournisse un appui fonctionnel au Président des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire et au Président de la Conférence concernant leurs consultations avec les États parties.

9. La Conférence devrait susciter un intérêt considérable tant de la part de la presse et des autres médias que du public. Un montant de 51 006 dollars a donc été prévu pour assurer aux séances plénières une couverture médiatique suffisante. Par ailleurs, un montant de 25 664 dollars a été prévu pour la conception et la réalisation d'une page Web en six langues consacrée au Traité et la couverture sur le Web. En outre, un montant de 13 500 dollars est demandé pour la préparation d'un dossier de presse en anglais et en français.

10. Un montant de 25 174 dollars est prévu par ailleurs pour les fournitures et services divers, tels que la location de photocopieuses, les coûts d'appui technique afférents aux exposés en PowerPoint et l'organisation de manifestations parallèles. Un montant de 5 629 dollars a en outre été prévu pour les heures supplémentaires.

II. Montant estimatif des dépenses d'appui au programme

11. Selon l'usage établi, l'ONU perçoit, pour des activités telles que la Conférence d'examen de 2015, qui sont financées au moyen des ressources extrabudgétaires, une somme équivalant à 13 % des dépenses pour couvrir les frais d'administration et autres dépenses d'appui relatives à leur exécution. En conséquence, un montant de 1 473 762 dollars a été inclus dans les prévisions pour financer les frais d'administration et autres dépenses d'appui relatives au service de la Conférence d'examen de 2015 et des sessions de son comité préparatoire.

III. Réserve pour imprévus

12. Conformément aux politiques et aux procédures de l'ONU, une réserve pour imprévus de 1 731 235 dollars, soit 15 % du montant estimatif des dépenses, compte non tenu des dépenses d'appui au programme, a été constituée pour combler tout déficit et couvrir les dépenses effectives.

Récapitulation des prévisions de dépenses relatives aux services de conférence et autres services requis pour la Conférence d'examen de 2015 et les trois sessions de son comité préparatoire

(En dollars des États-Unis)

Services de conférence du Comité préparatoire

Première session	1 044 982
Deuxième session	1 629 490
Troisième session	1 518 643
Services de conférence de la Conférence d'examen	6 528 148
Coûts des services autres que les services de conférence	615 371
Dépenses d'appui au programme	1 473 762
Réserve pour imprévus	1 731 235
Total	14 541 631

13. Il convient de noter que les prévisions de dépenses données dans la présente note ont été établies sur la base de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les montants définitifs, tels que le montant indiqué pour la première session du Comité préparatoire, seront calculés à l'issue des sessions restantes du Comité préparatoire et de la Conférence, lorsque le volume de travail effectif sera connu. Les ajustements nécessaires seront alors apportés aux contributions des États parties participants, au titre du partage des coûts.

14. Conformément aux dispositions prévues au paragraphe 4 ci-dessus et à l'exposé oral présenté au sujet de la résolution 66/33 de l'Assemblée générale, les coûts afférents à la préparation et à la tenue de la Conférence d'examen de 2015 et des sessions de son Comité préparatoire ne devraient pas avoir d'incidence sur le budget ordinaire de l'ONU. Ces activités ne seront entreprises par le Secrétariat que si un financement suffisant est versé au préalable par les États parties. À cet égard, toutes les quotes-parts non acquittées relatives aux précédentes conférences d'examen des parties au Traité et à leurs comités préparatoires doivent être versées au Secrétariat par les États parties le plus rapidement possible. Le prompt règlement des contributions dont les États parties sont redevables garantirait que les sessions du Comité préparatoire et la Conférence d'examen pourraient se dérouler conformément au calendrier des conférences.

Annexe

Montant estimatif des dépenses relatives aux services de conférence et autres services de la Conférence d'examen de 2015 et des sessions de son comité préparatoire

(En dollars des États-Unis)

	<i>Première session du Comité préparatoire (New York et Vienne) (dépenses effectives)</i>	<i>Deuxième session du Comité préparatoire (New York et Genève) (prévisions révisées)</i>	<i>Troisième session du Comité préparatoire (New York)</i>	<i>Conférence d'examen de 2015 (New York)</i>	Total
I. Dépenses relatives aux services de conférence					
Documentation d'avant-session, de session et d'après-session (Vienne, Genève et New York)	629 351	1 296 412	1 162 200	5 440 500	8 528 463
Service des séances (Vienne, Genève et New York)	222 183	146 522	222 811	446 387	1 037 903
Comptes rendus analytiques	100 946	140 636	132 632	567 061	941 275
Notes d'information à établir et à traduire par l'AIEA				71 200	71 200
Autres dépenses	79 919				79 919
Coûts des services d'appui centraux		5 963			5 963
Dépenses de sécurité	12 583	39 957	1 000	3 000	56 540
Total I	1 044 982	1 629 490	1 518 643	6 528 148	10 721 263
II. Dépenses relatives aux services autres que les services de conférence					
Personnel temporaire (36 mois de travail)	31 326	43 100	86 200	129 300	289 926
Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance du personnel des services organiques du Bureau des affaires de désarmement et de l'AIEA	40 896	61 018	44 136	58 422	204 472
Couverture médiatique et activités d'informations				90 170	90 170
Heures supplémentaires	629	1 500	1 500	2 000	5 629
Fournitures et services divers	5 026	9 648	5 000	5 500	25 174
Total II	77 877	115 266	136 836	285 392	615 371
Total (I + II)	1 122 859	1 744 756	1 655 479	6 813 540	11 336 634
III. Dépenses d'appui au programme	145 972	226 818	215 212	885 760	1 473 762
Total (I + II + III)	1 268 831	1 971 574	1 870 691	7 699 300	12 810 396
IV. Réserve pour imprévus		295 736	280 604	1 154 895	1 731 235
Total (I + II + III + IV)	1 268 831	2 267 310	2 151 295	8 854 195	14 541 631